
*Sensibilisation à la réglementation
« Formations – Contrôles – QHSE – Documentation »*

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de cette formation, le stagiaire connaît l'essentiel des formations et contrôles obligatoires

Public visé

Toute personne ayant une fonction d'encadrement

Programme

Formation

- Le coût du travail
- La réglementation
- Les principes généraux de prévention

Exploitation

- Les obligations réglementaires liées au code du travail
- Prise en compte des conditions de travail

QHSE

- Rejet d'eau
- Rejet d'air
- Bruit
- Ambiance des locaux de travail
- Légionelle
- TAS

Les documents

- Bilan classement ICPE
- Registre de sécurité
- DUER
- Documents DDPP + DREAL

*Sensibilisation à la réglementation
« Formations – Contrôles – QHSE – Documentation »*

Méthodes et supports pédagogiques

- Exposé, études de cas
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises

L'intervenant

Dekra

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	17 septembre 2020	Cité de l'Agriculture - Orléans

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	450,00€ HT (soit 540,00€ TTC) / personne
Tarif non adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne

- Frais de restauration offert
- Frais de déplacement et d'hébergement à la charge du stagiaire

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.



- Formation accessible aux personnes à mobilité réduite